

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres afférents au comité syndical : 68 titulaires – 39 suppléants Membres en exercice : 66 titulaires - 38 suppléants Délégués présents : 40 délégués (37 titulaires – 3 suppléants) Dont membres votants à voix délibérative : 40 délégués Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 17 avril 2024	Résultat du vote : Voix Pour : 40 Voix Contre : 0 Abstention : 0
--	---

Membres présents:

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Lévêque Yves, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Mathis Michel, Mr Minette Michel, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Valet Eric.

Suppléants votants: Mr Boyot Jacques, Mr Guilleman Michel, Mr Jourdain Sébastien.

Membres absents excusés :

Titulaires: Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mme Devron Francine, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Eugène Sébastien, Mr Fraeyman Fabien, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Stofferis Régine, Mr Vérot Vincent.

Suppléants: Mr Thomas Rémy.

Membres absents:

Mr Adam Hubert, Mr Bahu Nicolas, Mr Branquard André, Mme Gleize Séverine, Mr Hajy Etienne, Mr Hubier Maxime, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mr Pittana Stéphane, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Maleze Patrick

Objet : Budget annexe entretien-renouvellement des poteaux incendie : affectation définitive des résultats 2023 au budget 2024	N°2024 04 07
---	---------------------

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49

- Vu le budget annexe « Incendie » (Entretien et renouvellement des poteaux incendie),

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240424-20240407-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2024
Publication : 02/05/2024

Certifié par le Président

- Vu la reprise anticipée des résultats 2023 sur le budget primitif 2024 délibérée en séance du 20 février 2024,

- Considérant qu'après la clôture des comptes de l'exercice 2023, certifiée par l'approbation du compte de gestion dressé par le Service de Gestion Comptable et du compte administratif en séance du 24 avril 2024, il convient de procéder à l'affectation définitive du résultat sur le budget primitif 2024,

Le Comité syndical,

- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 9 avril 2024,

- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 9 Avril 2024,

Après avoir constaté les résultats du budget « Incendie » s'élevant à 2 170,70 €

- **DECIDE** d'affecter au budget de l'exercice 2024, le résultat qui suit :

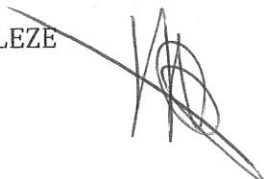
↳ Report en section d'exploitation (ligne 002 en recettes) du montant de 2 170,70€

- DIT que l'affectation du résultat définitif est conforme à l'affectation par anticipation.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Patrick MALEZE



Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240424-20240407-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2024
Publication : 02/05/2024

Certifié par le Président